

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission restreinte du 5 janvier 2026

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

FILLOFOOT

Le module Foot Animation et Loisir est utilisé pour l'inscription, la publication des plateaux et pour l'envoie des fiches plateaux.
Les engagements sont clos pour la 3ème phase.

FOOT A 5

Le module Foot Animation et Loisir est utilisé pour l'inscription, la publication des plateaux et pour l'envoie des fiches plateaux.
Les engagements sont clos pour la 3ème phase.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

amende au club recevant
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F
U15F

CRIT DU 22/11/2025
55103154 POSSY FC 3 / VERSAILLES JUSSIEU 1

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES

U11F
amende : 20€ au club d'accueil
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 13/12/2025

PLAISIROIS FO

COUPE DES YVELINES FUTSAL SENIORS F

Dimanche 4 Janvier 2026

PLATEAU DE ROSNY S/SEINE

Equipes qualifiées :
ROSNY CS FOOT
TRAPPES EN YVELINES FUTSAL

U18F

Samedi 3 Janvier 2026

PLATEAU DE ROSNY S/SEINE

Equipes qualifiées :

MONTESSON US
POISSY FC

Forfaits avisés :

CARRIERES SUR SEINE U.S.
SPORTING CLUB FEMININ DU VAL DE SEINE